



Notre COS  
nous r<sup>es</sup>semble

COMITE DES OEUVRES SOCIALES  
[WWW.COSVALDOISE.COM](http://WWW.COSVALDOISE.COM)



Le Comité des Œuvres Sociales du Val d'Oise est une association loi 1901 qui a été créée le 20 octobre 1978, pour proposer des prestations dans le domaine des actions sociales et des loisirs.  
Elle bénéficie pour ce faire d'une subvention à hauteur de 0,82 % de la masse salariale.

## Les bénéficiaires

Les agents en activité du Conseil départemental, du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), du GIP / MDPH et du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise (SMBO), soit environ 5 000 bénéficiaires, sous différents contrats : titulaires, stagiaires, non-titulaires / contractuels, apprentis, emplois-jeunes, assistants familiaux.



## Conditions d'attribution

La participation du COS est attribuée en fonction de critères sociaux : **QUOTIENT FAMILIAL** (80% des prestations), **INDICE MAJORE (IM)**, **PLAFONDS DE REVENUS** (via votre avis d'imposition).

Un délai de carence de 6 mois d'ancienneté est obligatoire pour les non-titulaires, contractuels, stagiaires ou apprentis et les emplois-jeunes sauf pour les prestations de garde d'enfant et colonies du COS.

# Adultes

## Vacances

- Participation aux locations vacances (21 nuitées par an).
- Voyages adultes (*circuits ou balnéaires*).
- Chèques Loisirs.



## Sports & Loisirs

- Les activités du midi.
- Participation aux activités sportives et culturelles.



## Evénements

- Chèque PACS, Mariage...
- Stages ou événements proposés toute l'année le week-end pour favoriser le « Mieux être ensemble », le dialogue, la convivialité et les échanges entre les différents agents, groupes et corps de métiers de l'institution.



# Adolescents et Enfants

## Vacances

- Offre de colonies et séjours linguistiques proposée par le COS.
- Voyages adolescents.



## Sports & Loisirs

- BAFA.
- Participation aux activités sportives et culturelles.
- Stages sportifs et culturels.



## Garde d'enfant & Evénements

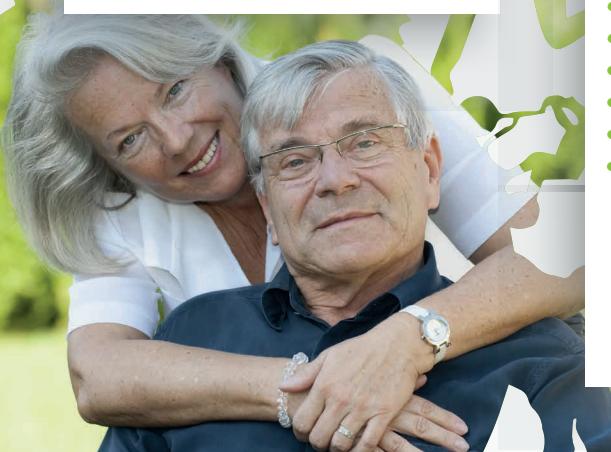
- Subvention à la garde d'enfant.
- Crèche inter-entreprise « Babilou ».
- Garde péri et post scolaire.
- Centre de loisirs.
- Chèques naissance.
- Arbre de Noël.



# Et aussi...

## Retraités

- Voyages, sorties, les activités du midi et le repas annuel.
- Chèques retraite.



## Aides & Prêts

- Centre de vacances pour enfants handicapés.
- Allocation enfants handicapés.
- Allocation obsèques.
- Soutien financier.
- Prêt Santé.
- Prêt Amélioration de l'habitat.
- Prêt Entrée au logement.
- Prêt Permis de conduire.
- Prêt Véhicule.
- Partenariat avec le « Crédit social des Fonctionnaires » et « BFM ».



## Bons plans

- Partenariat ponctuel avec des événements valdoisiens, vente de produits locaux, chocolat,...
- Offre billetterie par le COS



# Nous contacter

**COS**

Conseil départemental du Val d'Oise

2, avenue du Parc - CS 20201 CERGY - 95032 Cergy-Pontoise Cedex  
01 34 25 32 64

**Accueil téléphonique :**

Mardi, Mercredi et Vendredi - 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

**Accueil dans les bureaux du COS :**

Tous les jours sauf le jeudi - 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

## Retrouvez-nous sur...



Le site Internet du COS : [www.valdoise.com](http://www.valdoise.com)  
L'application mobile : <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.valdoise> 595  
Mail > [cos@valdoise.fr](mailto:cos@valdoise.fr)

